



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-97215>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **25-97215**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Semitan

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 31468496000045

Ville : Nantes

Code postal : 44046

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1698777>

Identifiant interne de la consultation : 25C02/067

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département Commande Publique de la Semitan

Numéro de téléphone du contact : +33 251817700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 03/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Opérationnels du

Département Achats de la SEMITAN

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre de conseil et production d'un magazine institutionnel - Lot 2 : Mise sous pli et routage du magazine institutionnel

Code CPV principal - Descripteur principal : 64121100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation porte sur des prestations de conseil et production d'un magazine institutionnel. Il s'agit d'un accord-cadre divisé en 2 lots : - Lot 1 : Conseil éditorial, rédaction, conception graphique, maquettage et impression du magazine institutionnel - Lot 2 : Mise sous pli et routage du magazine institutionnel Les entreprises peuvent déposer une candidature pour un ou les 2 lots et être attributaires d'un ou des 2 lots. Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre distinct Le présent avis concerne spécifiquement le lot n°2 de la consultation. Les prestations à réaliser par le titulaire concernent la mise sous pli et routage d'un magazine. Le détail complet des prestations figure dans le CCTP du lot 2

Lieu principal d'exécution du marché : 44000 - Nantes

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Oui

Type de marché réservé :

- Marché réservé à un entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un accord cadre de prestations de services mono-attributaire, sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000 euros HT, sur l'ensemble de la durée de l'accord-cadre (reconductions comprises), conformément à l'article R. 2162-4 2° du code de la commande publique. Cet accord-cadre sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande conformément à l'article R. 2162-2 alinéa 2 du code de la commande publique. En application de l'article L. 2113-12 du code de la commande publique, le présent lot n°2 est réservé aux structures du secteur adapté et protégé mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'accompagnement par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales, Ainsi, peuvent répondre à cette consultation : - Les entreprises adaptées (EA) mentionnées à l'article L. 5213-13-1 du code du travail - Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles - Les structures équivalentes aux ESAT et EA. Durée : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 3 (trois) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement 2 (deux) fois 1 (un) an. Conditions de participation des concurrents : Les entreprises ou groupements d'entreprises souhaitant candidater devront disposer de compétences dans les domaines suivants : - Mise sous pli et routage du magazine imprimé. - Maîtrise de la gestion et de la sécurité des données

personnelles, en conformité avec les normes RGPD. Le mandataire du groupement d'entreprises ou le titulaire devra obligatoirement posséder les compétences requises dans l'ensemble ces domaines afin d'assurer la bonne exécution des prestations. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. La sous-traitance est interdite dans le domaine de la mise sous pli et du routage, de la maîtrise de la gestion et de la sécurité des données personnelles. De plus, la sous-traitance à une entreprise ordinaire est interdite. Délai de validité de l'offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Procédure de recours : Tribunal judiciaire de Nantes, 19 Quai François Mitterrand, 44 921 Nantes Cedex 9. Tél : 02 51 17 95 00 / e-mail : tgi-nantes@justice.fr Insertion professionnelle de personnes en difficulté : Le marché comporte une clause d'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/09/2025